

Le Saint Pie

N° 241 - Mars 2019

Bulletin d'information de la Mission Catholique Saint Pie X
Paraît le dernier dimanche du mois

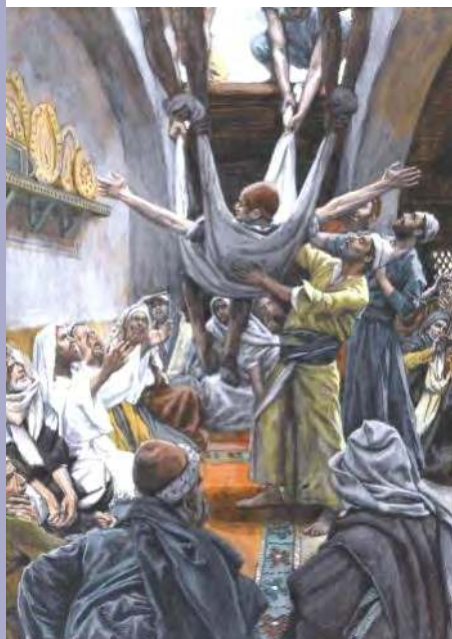
Editorial

"Lève-toi et marche !"

Par le Père Prudent BALOU

L'évangile nous rapporte une scène de la vie de Notre-Seigneur, qui se déroule à Capharnaüm. Des gens, nous dit saint Marc, amènent à Jésus un paralytique, porté par quatre hommes. La maison où se trouve Jésus est assiégée ; il y a du monde partout. On ne peut pas passer ! Mais le toit est facilement accessible ; on hisse le paralytique ; on fait une brèche dans le toit de branchages et d'argile et on descend le brancard juste devant Jésus. Dramatique face-à-face : Notre-Seigneur a devant lui, à ses pieds, un homme immobilisé, plongé dans une grande détresse. « Voyant leur foi, poursuit saint Marc, Jésus dit au paralytique : Mon enfant, tes péchés sont pardonnés. » Or il y avait là des scribes, des spécialistes de Dieu, qui murmurèrent : « Il blasphème ; Dieu seul peut pardonner les péchés. » Jésus répond : « Dites-moi, qu'est-ce qui est le plus aisé de dire : Tes péchés te sont remis ; ou de dire : **Lève-toi et**

marche ? » Puis Jésus poursuit : « *Pour que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de pardonner...* », et se tournant vers



le paralytique : « *Je te l'ordonne, lève-toi, prends ton brancard et rentre chez toi* ». Le paralytique fut guéri à l'instant même par Jésus (Marc 2,1-12).

Au paralytique de Capharnaüm, Jésus a demandé de se le-

ver et de marcher pour aller chez lui ; nous, chrétiens, Jésus nous invite à nous relever de notre paralysie spirituelle et à marcher devant la face du Seigneur : **lève-toi et marche !** Quelle est la nature de cette paralysie spirituelle et comment en guérir ?

La paralysie spirituelle.

Sur le plan médical, la paralysie est l'absence de mouvement d'un ou de plusieurs muscles du fait de la lésion des muscles eux-mêmes ou du système nerveux qui permet leur fonctionnement. Quand le phénomène est complet, on parle de paralysie, quand le phénomène est incomplet, les mouvements ne sont pas absents mais très faibles, on parle de parésie. Sur le plan moral, on peut comparer le péché mortel à une paralysie spirituelle et le péché véniel à une parésie spirituelle. En effet, pécher, c'est désobéir à la loi de Dieu, soit gravement (*péché mortel*) soit « légèrement » (*péché véniel*). Autrement dit, le péché est une

300 FCFA
seulement !

offense faite à Dieu et cette offense peut être grave (*péché grave ou mortel*) ou « légère » (*péché véniel*). Le péché mortel prive l'âme de la grâce sanctifiante. On entend par grâce sanctifiante, la vie de Dieu infusée dans l'âme, qui surnaturalise toutes les bonnes actions humaines, c'est-à-dire leur donne une portée surnaturelle. Être en « état de grâce », c'est posséder la grâce sanctifiante et mourir dans cet état, nous fait posséder le ciel. Ainsi, la grâce sanctifiante, plutôt la charité (*la grâce sanctifiante agissante*) est ce « moteur » qui conduit l'homme vers la céleste patrie. Le plus grand malheur de l'homme serait bien sûr de perdre ce don de Dieu : la grâce sanctifiante ou la charité. Or, un seul péché mortel suffit pour faire perdre à l'homme cette grâce sanctifiante et donc arrêter sa marche vers le ciel. Manifestement, le péché mortel paralyse l'homme dans sa montée vers le ciel puisqu'il le prive des mérites surnaturels et enlève à toutes ses bonnes actions leur portée surnaturelle. Quel malheur !

« **Lève-toi !** » C'est un ordre divin, qui présuppose l'état de paralysie spirituelle. En effet, quand il nous voit paralysés par nos infirmités, nos faiblesses, nos infidélités à la loi de Dieu, Notre-Seigneur, le Dieu d'Amour, nous invite à nous relever. Comment ? En demandant à Jésus son aide, la grâce de la conversion : « *Demandez et vous recevrez* » (Math. 7,7). Certaines épreuves de la vie nous ont comme couchés sur le brancard du découragement, de la tristesse, de la haine, de la vengeance, de la solitude, etc. Voici venu le temps de carême où Jésus nous tend la main : « lève-toi ». Nous pouvons et nous devons nous relever de nos chutes, par la confession, qui est le sacrement qui efface tous les

péchés ; par le pardon des offenses pour que Dieu nous fasse lui-même miséricorde « *Bienheureux les miséricordieux car ils obtiendront miséricorde* » (Matt. 5,7) ; nous relever aussi par l'établissement de la justice qui exige de rendre à chacun et à Dieu ce qui lui est dû ; nous relever par



Prend ton grabat et rentre chez toi

l'aumône qui « *efface une multitude de péchés* » ; nous relever par le jeûne et l'abstinence ; nous relever enfin par la mortification ou la pénitence personnelle, pour expier et réparer nos péchés passés. Dieu nous propose sa grâce aujourd'hui, saisissons-la : « **Lève-toi !** »

« **Et marche !** » Après notre redressement spirituel, Notre-Seigneur nous invite à « marcher », c'est-à-dire à aller de l'avant. Dans l'ordre moral, cela revient à marcher devant la face du Seigneur en harmonisant notre vie à la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le carême est aussi l'occasion de remettre les « pendules à l'heure » en conformant notre vie quotidienne à notre foi. Nous devons donc nous revêtir de l'armure de Dieu, l'armure de la charité et de la justice, pour le combat et l'avancement spirituels : « *Revêtez-vous donc, comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience ; Vous supportant les uns les autres, et vous pardonnant les uns aux autres, si l'un a quelque*

sujet de plainte contre l'autre. Comme le Christ vous a pardonné, vous aussi, faites de même. Mais par-dessus toutes choses revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection... » (Col. 3, 12 à 16).

Cette marche vers le ciel est soutenue par la réception des sacrements, surtout les sacrements de l'Eucharistie et de la pénitence (*la confession*), la prière assidue, la dévotion à la très Sainte Vierge Marie : le carême est un temps de prière et de pénitence. Notre-Seigneur nous met en garde : « *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous.* » Et saint Alphonse d'ajouter : « *Une âme qui ne prie pas est une âme qui est damnée* ». Marchons dans la lumière du Christ.

En guérissant le paralytique de Capharnaüm, Jésus nous a donné une raison d'espérer, nous devons y croire et vivre de notre foi : « *Aie confiance mon enfant, tes péchés te sont pardonnés* ».

A chacun d'entre nous, voyant le fond de nos pensées et de nos cœurs, Jésus jette un regard d'amour et de miséricorde ; un seul désir dévore son cœur, celui de nous voir meilleurs chrétiens aujourd'hui que nous ne l'étions hier et, plus encore, bien meilleur chrétiens demain que nous le sommes aujourd'hui. Voilà le désir divin et le programme de notre carême : « **lève-toi et marche !** »



L'école laïque, une bonne ou une mauvaise école ?

Par le Père Louis Peron

Certains parents chrétiens scolarisent leurs enfants dans des écoles laïques, c'est-à-dire non confessionnelles, persuadés que ces écoles donneront à leurs enfants une bonne instruction, et que eux-mêmes se chargeront de compléter leur éducation religieuse en emmenant leur enfant au catéchisme paroissial et en veillant sur eux à la maison.

Ce choix est-il bon et prudent ? Peut-on qualifier l'école laïque de bonne ou mauvaise pour l'éducation de la jeunesse chrétienne ? Et dans ce cas les parents chrétiens peuvent-ils, sans pécher, y mettre leurs enfants ?

Dans les sujets sociaux qui touchent à la religion il faut toujours interroger le magistère l'Eglise, pour savoir si les papes qui ont pour mission « d'enseigner toutes les nations » et de « confirmer leurs frères dans la foi » ont parlé.

Or voilà ce que disent les papes sur la laïcité : *“La royauté de notre Rédempteur embrasse tous les hommes... En toute vérité l'universalité du genre humain est soumise à la puissance de Jésus-Christ... En cette matière, il ne faut pas distinguer entre les individus et les sociétés domestiques et civiles, puisque les hommes réunis en société ne sont pas moins sous la puissance du Christ que les particuliers. Il n'y a de salut en aucun autre, et il n'y a pas sous le ciel un autre nom qui ait été donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés... Que les chefs des nations ne refusent donc pas de rendre par eux-mêmes et par le peuple à la puissance du Christ leurs hommages publics de respect et d'obéissance, s'ils veulent, en sauvegardant leur autorité, promouvoir et accroître la prospérité de la patrie”.* (Pie XI, Quas primas, 1925).

Toutes les fois que par « laïcité » on entend un sentiment ou une intention contraire ou étrangère à Dieu et à la religion, nous réprouvons entièrement cette « laïcité » et nous déclarons qu'elle doit être réprouvée”. (Pie XI, Maximam gravissimamque, 1924).

“La peste de notre époque, c'est le laïcisme, ainsi qu'on l'appelle, avec ses erreurs et ses entreprises criminelles”. Pie XI, Quas primas, 1925.

D'après ces citations il est clair que les papes condamnent la laïcité. Mais pourquoi une telle condamnation ?

Parce que, en France, les maîtres qui en ont constitué la doctrine, l'ont fondée sur un ensemble d'idées révolutionnaires qui viennent en ligne directe des philosophes du XVIII^es, de la Révolution française, et des loges maçonniques : Liberté, Science, Progrès, Bonté originelle de l'homme. Tous ces idéaux sont contraires à l'enseignement de l'Eglise, car le but de tous acteurs d'iniquités est de fonder une société sans Dieu. « Ni Dieu ni maître » selon le mot d'ordre du philosophe Proudhon.

Voici quels furent leurs principes



d'action : « Enchaîner la raison, comprimer l'intelligence, c'est commettre un sacrilège... la seule religion capable de régénérer l'humanité si longtemps asservie par les religions dogmatiques, c'est la liberté de conscience servie par l'intelligence, c'est le culte de la reli-

gion humaine » (Ferdinand Buisson) ; « La conscience humaine peut vivre seule... elle peut jeter enfin ses béquilles théologiques et marcher librement à la conquête du monde (Jules Ferry, discours à la Loge). Désormais l'homme n'a de devoirs qu'envers lui-même : il croit ce qu'il veut, il choisit son bien où il veut, sauf dans le catholicisme. Gambetta disait : « le cléricalisme, c'est-à-dire le catholicisme, voilà l'ennemi ».

Sur le terrain, l'action du laïcisme maçonnique va s'attaquer à un immense chantier : chasser l'Eglise de toutes les œuvres sociales, en particulier l'éducation, pour les rendre « neutres ». L'objectif final étant de séparer l'Eglise de l'Etat, ce qui arrivera en 1905. Le chantier était immense car seule l'Eglise en France s'occupait des écoles, des universités, des hôpitaux, des œuvres caritatives etc... En vingt-cinq ans, de 1879 à 1904, vont être votées toute une série de lois dont l'objectif fut de mettre entre les mains de l'état tout l'enseignement. Des dizaines de milliers de religieux enseignants furent expulsés de France et contraints à l'exil. Des milliers d'écoles catholiques furent fermées. Ce fut la création de l'école publique, dite « laïque ». Les politiques maçonniques pouvaient crier victoire, ils pourraient désormais former la jeunesse selon leur pensée : « Nous avons arraché l'homme à la tutelle despotique de l'Eglise. Nous avons permis à l'âme humaine de s'en aller librement, sans influence étrangère, vers le vrai, le bien, le beau, dont elle a le secret dans sa propre conscience et sa nature elle-même » (Ferdinand Buisson).

Présentée comme un progrès la laïcité de l'école fut en réalité le

masque utilisé par l'Etat Français pour arracher l'homme de l'influence de l'Eglise, donc de déchristianiser les populations (d'où le sens du dessin humoristique). Un siècle plus tard l'objectif a été atteint puisque selon les sondages les plus récents 29 % des personnes sondées se disent « athées convaincues » et 34 % affirment n'appartenir à aucune religion, soit 63 % de personnes n'appartenant à aucun culte reconnu. La France étant ainsi un des pays contenant, en proportion, le plus d'athées au monde.

Heureusement ici nous ne sommes pas en France mais au Gabon. L'esprit laïque n'est pas du tout le même, et n'a pas forcément cette orientation anticatholique, l'africain en général ayant encore l'âme très religieuse. Certains, pour défendre l'école laïque diront : « Les écoles laïques prônent le respect de la religion des autres. » Concrètement on demande à chacun d'adopter une attitude de respect, de tolérance vis-à-vis de toutes les religions.

Cependant cette attitude n'en reste pas moins dangereuse pour la Foi. Qu'est-ce qu'un catholique doit penser de cette théorie du respect de la religion de l'autre ? Cette théorie, bonne en apparence, est malheureusement antichrétienne et contre-éducative. Pourquoi ? Car éduquer un chrétien c'est aussi lui apprendre à se servir de son intelligence éclairée par sa Foi et donc de savoir juger d'une chose si elle est bonne ou mauvaise, vraie ou fausse. Eduquer au respect des personnes, c'est très bien, c'est de la charité. Eduquer au respect des fausses religions, c'est très dangereux pour les âmes des enfants, puisque les enfants finiront par penser que toutes les religions se valent, et que l'essentiel est de prier Dieu. Or peut-il y avoir de vraies religions en dehors de la seule Vraie Religion fondée par

Jésus-Christ ? Bien sûr que non, sinon il n'aurait pas été nécessaire que Jésus-Christ vienne sur terre.

Le laïcisme au Gabon est beaucoup moins agressif qu'en France, mais est-il pour autant moins dangereux ? Si en France l'école laïque a mis 100 ans pour déchristianiser le pays, peut-être qu'ici cela prendra



200 ans, mais le résultat sera le même... Les anciens peuvent témoigner du changement de la société en 20 ans ! Quelle est la proportion à ce jour des catholiques dans les écoles ? Minoritaires.

D'autres pourraient arguer : « Je ne trouve pas correct de penser que l'école laïque n'a pas de valeurs. On y apprend aussi des valeurs : le vivre ensemble, l'acceptation de l'autre malgré sa différence ».

Dire que l'école laïque au Gabon n'a aucune bonne valeur serait en effet porter un jugement précipité. Beaucoup de professeurs de l'école laïque sont de très bons professeurs, consciencieux et excellent dans leur matière, parfois dans des conditions très difficiles, parfois meilleurs en leurs matières que les professeurs des écoles catholiques.

Mais il faut constater que beaucoup de valeurs enseignées sont fausses, contraires à l'enseignement de l'Eglise, comme nous l'avons vu plus haut.

En voici un exemple : une fausse théorie qui imprègne tous les esprits dans l'école laïque, et qui pourrait faire l'objet de tout un débat, c'est celui de la Liberté. On

présente à la jeunesse la liberté comme étant un droit, un absolu, un tout : liberté de pensée, de religion, de sexualité etc... La liberté est la règle de l'agir tant qu'elle n'enfreint pas celle du prochain.

Cette théorie de la liberté enseignée dans l'école laïque comme un dogme est totalement contraire à l'enseignement catholique qui prêche que la liberté est la faculté donnée à l'homme, éclairé par la Loi de Dieu, pour faire le bien, et donc éviter le mal, dans le but d'atteindre sa félicité éternelle. Dans l'école catholique on apprend à l'enfant à faire un bon usage de sa liberté en obéissant à Dieu : c'est la recherche de la perfection ; dans l'école laïque on apprend à l'enfant à faire ce qu'il veut tant que cela ne cause pas de désordre pour les autres : c'est le vivre ensemble.

A cause de toutes ces fausses notions, non seulement l'école laïque ne peut pas faire tout le bien qu'elle pourrait faire, mais malheureusement elle cause beaucoup de dommages, en déformant les consciences. Si par exemple dans les cours d'éducation civique était rappelée la Loi de Dieu sur le mariage à la place d'une éducation sexuelle perverse, le comportement de la jeunesse ne serait pas le même actuellement...

C'est donc avec le souci de préserver ses enfants de toutes ces influences néfastes que l'Eglise dans son code législatif avait émis cette Loi protectrice : « *Les enfants catholiques ne doivent pas fréquenter les écoles non-catholiques, neutres, mixtes, c'est-à-dire celles qui sont ouvertes même aux non-catholiques. Il appartient au seul ordinaire du lieu de décider, selon la teneur des instructions du Saint-Siège, dans quelles circonstances et sous quelles précautions contre les dangers de perversion ces écoles peuvent être fréquentées* ». (CIC 1917, canon 1374).

Le mercredi des cendres

Par le Père Raphaël TASSOT

Pour les uns, le mercredi des cendres évoque une traumatisante expérience vécue chaque année de jeûne et d'abstinence. Pour d'autres, c'est le souvenir de nos fronts marqués à la cendre qui s'impose. Quoiqu'il en soit de nos impressions, cette journée est en opposition radicale aux valeurs que prône le monde actuel, ce qui



nous oblige à savoir en expliquer le sens autour de nous.

Ce mercredi est le point de départ du carême, c'est-à-dire un temps de pénitence. Pénitence pour nos nombreux péchés, et pour les péchés de tous les hommes. L'épître de ce mercredi tirée du prophète Joël nous en donne tout le sens : « *Revenez à moi de tout votre cœur, dans le jeûne, dans les larmes et dans des gémissements. Déchirez vos cœurs, et non vos vêtements, et revenez à Yahweh, votre Dieu ; car il est miséricordieux et compatissant, lent à la colère et riche en bonté, et il s'afflige du mal qu'il envoie* ».

Il ne s'agit pas de réaliser matériellement¹ son mercredi des cendres, ce qui serait « *déchirer ses vêtements* », mais de déchirer son cœur, c'est-à-dire de rentrer dans l'esprit de pénitence. L' amoureux éconduit est souvent représenté le cœur brisé ou déchiré. C'est une expression de désespoir souvent égoïste d'une passion contrariée. Au contraire, **l'esprit de pénitence est pour nous plein d'espérance**, car il veut provoquer la miséricorde de Dieu comme l'exprime le

prophète Joël. La vraie pénitence nous permet d'expier le péché, et de nous fortifier pour ne plus retomber à l'avenir. C'est par un tel désir que nous fléchirons le cœur de Dieu.

De cet esprit de pénitence, nous est donné un exemple remarquable dans la vie de Rose Hu. Enfermée dans une prison en Chine à cause de son engagement dans l'Eglise catholique, elle reçoit un jour une lettre de l'extérieur. Comme c'était le carême, elle proposa à ses compagnes d'attendre le lendemain pour ouvrir la lettre afin de faire pénitence, de mortifier la curiosité.

Cet esprit de pénitence est signifié dans la liturgie par l'imposition des cendres. Les cendres sont un symbole de la peine à subir par la pénitence, car elles évoquent la destruction et la mort. C'est ce symbole que Dieu a utilisé en punissant les égyptiens. Il a demandé à Moïse de répandre de la cendre sur l'Egypte.

Cette cendre fut aussi utilisée par les habitants de Ninive comme signe de pénitence. Après que Jonas eut annoncé que dans quarante jours la ville serait détruite à cause de ses péchés, le roi ôta son manteau, se couvrit d'un sac, et s'assit sur la cendre. Il fit aussi jeûner les habitants et les animaux, et obtint miséricorde pour la ville.

Job reprend aussi cette pratique de la pénitence : « *C'est pourquoi je me condamne et je me repens sur la poussière et sur la cendre* » (Job 42, 6).

Mais c'est le prophète Ézéchiël qui décrit le mieux l'usage pénitentiel de la cendre que l'Eglise nous a transmis : « *Ils pousseront des cris amers ; ils jetteront de la poussière sur leurs têtes et se rouleront dans la*

cendre ». (Éz. 27, 30).

La cendre symbolise aussi la purification, conséquence d'une pénitence véritable. Le feu brûle tout ce qui est corruptible et laisse la cendre pure. La cendre était utilisée par les anciens comme détergent pour la lessive. La cendre est donc purifiée et purificatrice. Ce symbole a été utilisé dans l'Ancien Testament selon la loi liturgique pour l'eau de purification : « *Un homme pur recueillera la cendre de la vache (du sacrifice), on la conservera pour l'assemblée des enfants d'Israël, afin d'en faire l'eau de purification. C'est une eau expiatoire* ». (Nombres, 19, 9).

Enfin, cette cendre est le symbole de la mort. C'est ce que nous rappelle ce passage de la Genèse que cite le prêtre en nous imposant les cendres sur le front : « *Vous êtes poussière, et vous retournerez en poussière* ». (Gen, 3, 9). L'Eglise nous rappelle ainsi le but de notre vie, le ciel, et elle nous presse d'expier nos péchés et de nous purifier alors que nous le pouvons encore.

Alors ne passons pas le mercredi des cendres sans purification du cœur. Un bon examen de conscience, une bonne confession, une ou deux bonnes résolutions pour le carême nous aideront à tendre vers cette purification intérieure.

¹-Loi du jeûne en vigueur, sauf cas particuliers (malades, personnes âgées, personnes ayant un métier physiquement difficile...) : Sont tenus sous peine de péché grave au jeûne les adultes jusqu'à 60 ans. Le jeûne consiste à ne prendre dans la journée qu'un repas complet et deux collations (environ un quart de repas. Une soupe avec un morceau de pain par exemple). Les enfants et les anciens n'y sont pas tenus strictement vu leur faiblesse, mais ils doivent garder cet esprit de pénitence par quelque pratique de pénitence.

Chronique paroissiale

Par l'abbé Paul Perrot

Il est 0h00, ce premier janvier 2019. Les cloches de la Missions se mettent en branle pour annoncer à tous les fidèles du Quartier la bonne nouvelle : une grande année commence, comblée de bénédictions, une année consacrée à saint Joseph, une année qui verra enfin s'achever le chantier de notre école des filles, une année que les cloches, consacrées jadis par l'évêque, chargent dès ses premières secondes des bénédictions du ciel... Avec elles, nous vous redisons à tous : « sainte année 2019 ! »

Aux yeux charnels de ce bas monde, l'année semble mal commencer pourtant à la Mission Saint Pie X : la deuxième semaine de janvier fut ponctuée de quatre enterrements et deux messes de requiem anniversaire. Mais aux yeux de la foi, ce sont quatre de nos fidèles mamans qui ont certainement rejoint le Bon Dieu, dès le début de cette année, pour combler un peu plus de bénédictions notre pauvre Mission, en intercédant pour nous auprès de notre Père du ciel. Oui, cette année 2019 commence vraiment de la plus belle manière : n'en déplaise à tous les mondains craintifs qui ont cru voir dans cette semaine le signe de la malédiction : la sagesse de Dieu est folie aux yeux du monde !

Avec la nouvelle année commencent les bonnes résolutions : la communauté des Pères montre l'exemple en entrant en récollection ce lundi 14 janvier : se remettre en silence devant Dieu durant toute une journée, de quoi recharger les batteries spirituelles, afin de travailler avec plus d'efficacité au bien des âmes...

Les trois principales compagnies emboîtent le pas aux Pères, quinze jours plus tard : les mamans de sainte Marthe et de sainte Anne ainsi que les messieurs de Saint Nicolas de Flüe répondent généreusement présents pour suivre les instructions et les temps d'oraison dirigés par le Père Supérieur lui-même, en ce beau dimanche 3 février.

Depuis quelques jours, ça parle dans les couloirs : un superbe dessin a été affiché vers le couvent des sœurs, annonçant une sortie pour tout le MJCI ainsi que leurs grandes sœurs de la CI, au bord de la mer ! « Quelle bonne résolution les sœurs ont pris là », se disent ravies les petites filles de la Mission. Il va falloir être patientes maintenant pour attendre cette magnifique sortie, prévue pour le dimanche 24 février. Et ce fut effectivement une très belle journée : ce ne sont pas moins de 117 filles, encadrées par nos six infatigables sœurs et leur efficace postulante australienne, de passage pour quelques mois ici de manière inhabituelle, en raison de l'absence extraordinaire de Sœur Marie-des-Neiges, rentrée en France pour se préparer à l'engagement des vœux perpétuels.

Une sortie d'autant plus réussie que, le dimanche précédent, le Vénérable Père aumônier de la Compagnie de l'Immaculée a pris le soin de prêcher la récollection trimestrielle à ses grandes filles, qui n'hésitèrent pas ensuite à faire profiter leurs petites sœurs du MJCI des grâces abondantes amassées au cours de cette journée bénie.

Et pendant ce temps-là, sous la protection de saint Joseph et de Monsieur Josef, le chantier de notre école avance malgré tout, alors que les caisses sont toujours vides, ou presque. Les sommes arrivent toujours en temps voulu, et exactes, pour continuer chaque étape des travaux. Le gros-œuvre achevé en décembre dernier, l'échafaudage a été installé, les contre-plaques posés, le crépis terminé, la peinture commencée, mais...tout est grâce...on découvre alors de petites fuites dans le toit tout neuf. Catastrophe ! et pour le coup, c'en est une ! La société refait une nouvelle toiture. Ouf, cette fois c'est la bonne, pas une seule goutte...

PIEKAYA



POUR MOI ...

Pour moi

Les gens oublient vite le bienfait, c'est une maladie diabolique. Tu fais le bien à la famille, aux amis... tu donnes sans compter, tu fais tout ton possible. Mais quand une seule fois, tu fais un faux pas, les mêmes gens qu'on a fait le bien là, ils oublient tout le bien et ils ne retiennent que le seul mal que tu as fait. Le blanc appelle cela de l'ingratitude, mais au village on parle de sorcellerie bien dosée ! Quelle chance que le bon Dieu existe, et les mêmes personnes qui aiment condamner les autres là, ce sont les mêmes qui font les vraies mauvaises choses en cachette. Si l'autre tombe, on l'aide à se relever mais non à l'enterrer vivant. Si Dieu te pardonne, c'est pour que toi aussi tu pardonnes l'autre ; Voilà le carême pour changer un peu... quoi.

Saint Pie en Photos



Les travaux de l'école avancent - Aidez-nous !



Classe de CM2 - Cours d'art avec les sœurs



Après l'effort...



Sorties de la Croisade



Fête de l'Epiphanie : Reines du MJCI



...le réconfort



Sous le regard vigilant de l'aumônier



CI et MJCI : Sortie à la plage avec les sœurs

Comment nous aider ?

A la demande de nos lecteurs intercontinentaux, voici nos coordonnées bancaires.

RIB: 30004 02837 00010421191 94

IBAN: FR76 3000 4028 3700 0104 2119 194

BIC: BNPAFRPPAA

ou envoyer un chèque à l'ordre de la **Mission Saint Pie X** à notre adresse.

Merci !

Suite de la page 4

Exp: Mission Saint Pie X
Quartier La Peyrie
BP 3870 Libreville (GABON)
Tél: 07 70 11 82

Beaucoup de parents, chrétiens pratiquants, défendent l'école laïque, car ils y ont grandi, et ont été éduqué par elle. Ils ont reçu beaucoup de bonnes choses au sein de l'école laïque. C'est vrai. Mais ont-ils reçu autant que s'ils avaient été dans une bonne école catholique. Et tout ce qu'ils ont reçu était-il vraiment conforme à l'enseignement de l'Eglise ? Et si beaucoup sont restés fidèles à leur foi, est-ce grâce à l'école, ou malgré l'école et grâce à leur famille ? On ne peut juger les personnes, on ne peut pas refaire le passé. Mais le passé doit nous servir d'expérience pour améliorer le futur, car aucun passé n'est exempt d'imperfection, même dans la meilleure des écoles et la meilleure des familles. De bons parents, soucieux de la bonne éducation de leurs enfants, seront heureux de voir que leur progéniture reçoit plus ou mieux qu'eux

-mêmes n'avaient reçu.

Pour conclure nous pouvons affirmer qu'aujourd'hui, plus que jamais, les parents ont le devoir grave de mettre leurs enfants dans des écoles catholiques pour assurer au maximum le salut de l'âme de leurs en-

fants. Des parents négligeant un tel devoir pour des motifs insuffisants, commettraient devant Dieu un péché grave, car ils mettraient en péril, par leur négligence, le salut de l'âme de leurs enfants. La bonne éducation n'a pas de prix, la bonne éducation vaut tous les sacrifices.



Carnet paroissial du mois de février

Baptêmes

Ont été revêtus de l'innocence baptismale

Le 9 février : Immaculée Mireille OZANGA NZAMBA

Le 16 février : Paule Elise NGNINGONE ENDAMNE

Le 22 février : Flaël Paul Marie MAMBOUNDOU HURLEY

Le 22 février : Pierre Philippe ODOUMA

Enterrements

Le vendredi 1er février :

Marie-Louise AULELEY

QU'ELLE REPOSE EN PAIX

DATES À RETENIR EN MARS

Mercredi 6 : Mercredi des cendres. Messes et imposition des cendres aux messes de 7h15 et 18h30. Jeûne et abstinence de précepte dans l'Eglise.

Dimanche 10 : Début de la grande neuvaine à saint Joseph.

Mardi 19 (1ère classe) : Fête de saint Joseph époux de la Vierge Marie et patron de l'Eglise universelle. A 18h30, procession dans les rues de Libreville, suivie de la messe solennelle.

Le mois de mars est consacré à saint Joseph.